

Image not found or type unknown



Donation en indivision à refaire?

Par **sub13**, le **24/06/2014** à **08:13**

Bonjour,

j'aimerais savoir dans la cas ou ,nos parents nous ont déjà fait(à mon frère et à moi) une donation de certains biens en Indivision:

Est ce que mes parents peuvent refaire cette même donation en biens propres à chacun de nous deux si je ne suis pas d'accord (car le partage en bien propres serait inégal)?

Merci , cordialement.